30e ANNEE N° 2442 PARAIT LE SAMEDI 1er AOUT 1914

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Du Calme !

Jamais la situation extérieure n'a exigé plus de calme de la part des gouvernements et des peuples. Juger le conflit actuel avec ses passions et en n'envisageant que ses propres intérêts serait la faute la plus grave que chaque diplomatie pourrait commettre et, il est absolument nécessaire que dans aucune chancellerie on n'entende les clameurs chauvines du dehors.

Tout esprit réfléchi est bien obligé de reconnaître que si rigoureuses que soient les exigences autrichiennes, elles ont des bases sérieuses ; les menées panslavistes qui se manifestent au cœur de l'Autriche même ne sauraient être niées par personne.

L'acquiescement presque complet de la Serbie aux conditions de l'Autriche ; le sincère désir de paix qu'ont la République Française, la Russie et même l'Allemagne ; enfin, l'effroyable cataclysme que serait une guerre européenne, sont autant d'éléments qui permettent d'envisager non seulement le maintien provisoire de la paix mais aussi la possibilité rassurante de son établissement définitif.

Les mouvements de Bourse eux-mêmes ne doivent pas être considérés comme des conséquences mais bien comme des contingences représentant le besoin qu'a la spéculation déséquilibrée, acculée, de précipiter tout mouvement de hausse ou de baisse pour réparer ses pertes.

Cela ne veut pas dire que les gouvernements ne doivent pas prendre leurs précautions et que l'activité la plus grande ne doive pas être déployée dans tous les services qui concernent la défense nationale.

Plus les situations sont graves, plus il convient de les envisager avec calme, impartialité, et une connaissance profonde des questions agitées

Et tout cela n'est du domaine ni des polémiques, ni de l'agitation.

A l'heure présente, le *manifestant* est le danger ; qu'il reste chez lui, où qu'on le boucle !

Nul n'a le droit d'alarmer l'opinion publique qui garde d'ailleurs son sang froid.

La France est prête à toutes les éventualités. Elle veut la paix, mais si les évènements l'exigent, elle accepte d'un cœur ferme tous les sacrifices nécessaires. Un silence digne, une fierté résolue, tel est le devoir de chacun dans les conjonctures actuelles.

B. BERTIN

Courrier de la Mode

Connaissez-vous le « langage des gants » qui est en train de supplanter, entre les amoureux le poétique, mais démodé langage des fleurs.

Quand vous laissez tomber vos deux gants cela veut dire « *Je vous aime* » — un seul signifie « *Oui* » — se taper à petits coups le menton avec ses gants se traduit par « *Je ne vous aime plus du tout* » — Quand on les retourne « *Je vous haïs* » — en les lissant gentiment on exprime ceci « *Je voudrais être auprès de vous* » etc., etc. C'est tout un bréviaire à l'usage des hautes classes : « la gentry » de la société anglaise si collet monté et si fermée.

— Aimez-vous ces nouveaux corsages longs, strictement boutonnés devant nous ramenant vers 1880 par leur aspect sobre, leurs manches longues et plates, leur simplicité et pourtant la silhouette nouvelle, leur donne une toute nouvelle allure, simple et jeune qui donne un peu la silhouette grande fillette si aimée de nos jours voulant rester les grandes sœurs de leurs mignonnes filles, et y parvenant très souvent.

— De plus en plus le « débraillé » est le chic du moment. Il faut absolument avoir l'air d'avoir mis un costume fait pour un autre plus grande et plus grosse pour être déclarée « dernier bateau ». Ce n'est pas joli joli, mais *c'est la mode* et, pour les chaleurs cela peut être plus agréable en nous donnant un peu plus de laisser aller et d'aisance — mais il y a cependant, à mon avis, une certaine limite qu'on ne devrait jamais franchir, c'est celle du *bon goût*.

— Les volants et les tuniques longues, moyennes ou courtes mais toujours amples du bas et formant de nombreux godets se retrouvent sur presque toute nos toilettes — Quelques artistes seules en dehors de leurs toilettes de scène restent fidèles à la jupe simple et droite qu'elles trouvent avec raison, plus seyante et plus *indiscrète* aussi lorsqu'elle n'est pas très ample. — C'est dire que celles qui conservent ce genre de robe savent qu'elles ont tout à y gagner en laissant deviner leurs formes élégantes, aux autres de se connaître et de s'abstenir... s'il y a lieu. Le triomphe éclatant de la cape n'est plus à mentionner mais c'est une preuve du besoin inné de correction et de pondération qui est le fond essentiel de la nature féminine — car on retrouve dans ce vêtement rénové l'ancien collet si commode ! A l'heure actuelle on compte les femmes ne possédant pas une cape — puisque c'est le nom nouveau du collet d'antan — Etant donné les chaleurs enfin venues on les fait surtout en étoffe très légères et on les écourte dans le genre du collet « *petit abbé* » à l'allure si pimpante et si jeune. Du reste ce vêtement n'est joli que très court on très long. En taille moyenne il faut qu'il habille une femme très grande dont il accentuera encore l'imposante allnre.

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur tous sujets, mode, littérature, art, commerce, finance, soins de ménage et de beauté, s'adresser à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-sous Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

BLONDE ET BRUNE — Sisteron

1° Si vous êtes embarassées pour tous ces petits détails mondains qui changent si souvent vous serez parfaitement guidées par le petit livre si gentiment résumé de Mme de Linières « Dites ceci Faites cela » que vous trouverez 61, rue Lafayette et que vous pouvez même demander à votre libraire habituel.

2° Votre idée d'arrangement pour vos tailleurs avec l'adjonction d'une blouse de crêpe de Chine assortie de teinte est tout à fait charmante et vous serez ainsi très dans la note du jour pour assister à ce mariage pour lequel une toilette plus cérémonieuse serait déplacée.

HENRI B. — Digne.

En effet le livre dont vous me parlez « Dieu devant la science et devant la raison » de M. Coissac est paru depuis peu. Vous pouvez le demander directement à l'auteur 33, rue de l'Hospitalité Tours (Indre et Loire).

BERTHE V. — Sisteron

1° « Appollo » est une revue très complète des nouveautés musicale de la danse et de la chanson — adressez vous pour spécimen chez l'éditeur Parmentier 37, rue des Mathurins, Paris.

2° Envoyez vos premiers essais poétiques à la revue « Chez nous » adressés à Mlle J. Gouat à Dung par Ste-Suzanne (Doubs).

J. ERARD.

Chronique Locale

SISTERON

Voyage Présidentiel. — La situation extérieure nécessitant sa présence à Paris, le Président de la République se trouve dans l'obligation de renoncer, cette année, au voyage projeté dans les Alpes.

Nouveaux succès. — Nous avons déjà félicité le collége de Sisteron pour le magnifique résultat obtenu au Baccalauréat : 6 élèves présentés, 6 élèves reçus.

Nous nous faisons un plaisir de le féliciter une seconde fois pour le nouveau succès remporté à Digne devant la commission du concours de l'Ecole Normale.

Deux élèves ont été présentés, 2 élèves ont été définitivement reçus. Ce sont MM. Noble de Sisteron et Chaix de Peipin.

Ces résultats placent le collège parmi les premiers établissements universitaires de la région et le désignent pour la rentrée aux familles soucieuses des succès scolaires et de l'avenir de leurs enfants.

* * *

Aux brillants résultats que nous avons déjà publiés il faut ajouter le succès de deux candidats présentés à l'Ecole Normale de Gap et qui viennent d'être définitivement reçus.

Ce sont MM. Lambert Emile de Salignac, reçu avec le n° 1 ; Arthaud Casimir d'Orpierre, reçu avec le n° 3.

Le jeune Lambert a été reçu en juin dernier au brevet élémentaire. Arthaud Casimir n'a pas encore 16 ans.

Ainsi, pour couronner la présente année scolaire, le Collège a présenté 6 candidats au baccalauréat et tous ont été reçus, l'un avec la mention Bien, un autre avec la mention Assez Bien ; 4 candidats ont été présentés aux écoles normales de Digne et de Gap, tous les quatre ont été reçus avec les n°s 1, 3, 4, 6.

Ces résultats, qu'il nous paraît superflu de louer constituent pour notre Collège la meilleure des réclames et la plus sûre des recommandations.

Ecole primaire supérieure de jeunes filles. — Nous avons décidément le droit à Sisteron d'être fiers de nos établissements d'enseignement ; après le collège voici l'école primaire supérieure de filles qui remporte un succès vraiment stupéfiant ; au concours pour l'Ecole Normale de filles qui a eu lieu à Digne, sur 14 élèves reçues pour tout le département, 12 appartiennent à l'école de Sisteron ; ce sont avec leurs numéros d'admission : Mlles Rolland, 1e ; Gibert 2e ; Lagarde, 3e ; Reboul, 4e ; Benoît, 5e ; Bayle, 6e ; Arnaud, 8e ; Berlie, 9e ; Alfred, 11e ; Reynier 12e ; Faure, 1e supplémentaire ; Marrou, 2e. Ces résultats sans précédent attirent sur notre école l'attention des parents qui ont tout intérêt à y envoyer leurs enfants : instruction, éducation, bonne pension, soins méticuleux et maternels, tout y est mené de front ; c'est là le secret des succès répétés de cet admirable établissement. En adressant aux lauréats nos vives félicitations, nous manifestons à la directrice et aux professeurs notre admiration pour de pareils résultats qui leur font le plus grand honneur.

Pour nos andronnes — Plusieurs de nos andronnes, par exemple la rue du Glissoir et la rue Font-Chaude, ont un caractère pittoresque qui a souvent tenté le pinceau de peintres de renom. Les cartes illustrées qui les reproduisent attirent toujours la curiosité des étrangers de passage qui aiment à les emporter.

L'hommage ainsi rendu à la beauté de nos andronnes en même temps qu'il nous flatte devrait nous exciter à en cultiver l'attrait et surtout à en faciliter l'accès

Sur le premier point la patine du temps se chargera de réaliser nos souhaits beaucoup mieux que nous, mais sur le second point, la vigilance des particuliers et de l'autorité municipale pourrait utilement s'exercer.

N'est-il pas humiliant d'entendre chaque jour les artistes ou les étrangers qui s'y aventurent se plaindre avec dégoût de l'odeur des latrines ou des immondices qui grouillent dans le ruisseau ou s'étalent le long des murailles ?

Collège de Sisteron. — *Cours de vacances.* — M. le Principal fait connaître aux familles qu'un cours de vacances s'ouvrira, à dater du 3 août prochain, sous la direction de M Chabaud, professeur au collège,

© VILLE DE SISTERON

avec la collaboration de MM. Simonini, répétiteur, Testanière, de l'Ecole normale d'Avignon et Mlle Giacomoni institutrice suppléante auxiliaire.

Les parents qui désireront faire inscrire leurs enfants en vue de cours spéciaux ou de garderies n'ont qu'à s'adresser au collège ou à M. Chabaud, rue de Provence.

Visite. — M. Anglès, député, vient de s'installer à demeure à Sisteron, dans une villa voisine de la gare. Il y sera pendant le mois d'août à la disposition des électeurs.

Ajoutons que le bruit d'après lequel M. Anglès aurait été blessé dans l'une des bagarres qui se sont produites mardi dernier à Paris ne peut être que le résultat d'une méprise. M. Anglès est en effet absent de Paris depuis le 25 juillet, et en excellente santé.

Démenti. — Notre confrère *Le Petit Marseillais* ayant publié, à propos du procès de Mme Caillaux une information tendancieuse dans laquelle M. Anglès, député, se trouvait mis en cause, a reçu de ce dernier le démenti suivant, qu'il a publié dans son numéro du 29 juillet :

28 Juillet.

Monsieur le Directeur,

Mis en cause par votre journal pour une prétendue affaire de faux témoignage dans le procès de Mme Caillaux, j'ai le regret d'opposer, en ce qui me concerne, le démenti le plus formel à vos allégations.

Ni moi ni ma famille n'avons jamais été mêlés, soit de près soit de loin, soit directement soit indirectement, à aucune tractation d'aucune sorte relativement au procès actuellement en cours.

Je compte sur votre courtoisie pour insérer intégralement, conformément à la loi, le texte de cette réponse dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, etc..

signé : Raoul ANGLÈS,
Député des Basses-Alpes.

Concours de tir — La dernière séance du concours de tir du Sisteron-Vélo avait réuni dimanche dernier au stand de la maisonnette, l'élite des tireurs sisteronnais.

La faveur que trouve auprès du public la pratique du tir au fusil de guerre, permet de constater de très notables progrès dans les résultats obtenus et les moyennes atteintes lors des premières séances sont aujourd'hui largement dépassées.

Le rang actuel des tireurs les mieux classés ne permettant pas de publier dès à présent les résultats du concours en raison des nombreux ex-æquo, une séance supplémentaire aura lieu demain matin à 8 h. au stand et sera consacrée spécialement au classement individuel des tireurs se trouvant dans les conditions ci-dessus, (art. 5 du règlement).

Les tireurs suivants : Buès Guillaume, Clergue A. ; Buès P. ; Vollaire E. ; Eysseric G. et Pascal sont priés de se rendre demain à 8 h. au stand. Cet avis tient lieu de convocation.

Exploits de disciplinaires. — Lundi soir, vers six heures, notre Palais de Justice vit s'affaler sur ses degrés, deux disciplinaires en état d'ébriété et dont le verbe n'avait rien de juridique.

Prévenue par la rumeur publique, la maréchaussée qui nous protège, eût vite fait d'accourir et d'exhorter les militaires à la suivre dare dare jusqu'aux barrières de notre forteresse.

Mais le respect de l'autorité qui, à l'intérieur des casernes n'est point du goût des disciplinaires, l'est moins encore, quand d'aventure ils errent dans les vignes du seigneur.

Aussi quolibets, injures, menaces à bouche que veux-tu répondirent à l'invite de nos bons Pandores qui, à bout d'arguments, se virent contraints de recourir à « l'ultima ratio » des conflits.

Entreprise d'ailleurs difficultueuse, car nos pochards enflammés de fureur bacchique leur prodiguèrent les horions et les coups de pieds avec autant de générosité que tout à l'heure les coups de langue.

Un prompt renfort de police conduit par un haut gradé permit de vaincre toute résistance et de passer aux mains des rebelles le salutaire cabriolet.

Restait à effectuer le retour à la forteresse, retour naturellement désagréable à ceux qui ont un compte à régler avec dame justice.

L'un de nos disciplinaires, non sans maugréer, daigna se mettre en marche vers ce lieu d'amertume tandis que l'autre, d'une indocilité irréductible, dût être ligoté et placé sur une charrette de réquisition.

A cette heure les sanctions d'usage ont sans doute rémémoré aux disciplinaires les avantages de la tempérance et de la soumission, mais il reste à examiner si la population Sisteronnaise est désormais à l'abri de scandales dont elle déplore et redoute la fréquence.

Il y aurait cependant un excellent moyen d'y pourvoir, moyen déjà signalé à l'attention des pouvoirs publics ; ce serait de remplacer les disciplinaires visiblement faits pour d'autres climats par des soldats réguliers dont la principale préoccupation est de ne pas déshonorer l'uniforme militaire.

Mesure d'autant plus souhaitable que l'inconduite des disciplinaires rencontre parfois d'étranges approbations qui ne peuvent qu'oblitérer le sens moral de ceux qui les risquent et des jeunes gens qui les entendent.

Société Sportive. — Demain dimanche, la société « La Durance » célèbrera sa fête d'été avec un programme varié. Elle effectuera à cette occasion son Concours auquel elle a invité les parents des élèves ; le public sera admis aux diverses parties du programme. L'après-midi sera des plus intéressantes : les parties d'ensemble auront lieu sur la jolie pelouse nord de la citadelle où l'on accède par le chemin où se trouve le banc du Touring Club. Ensuite en même temps qu'une promenade dans le fort auront lieu le concours de tir, l'assaut du portique et des fortifications ainsi que la course d'obstacles, exercices très intéressants exécutés par les élèves de la Durance. Le soir après un copieux banquet, aura lieu l'inauguration du coquet stand de tir à la carabine construit par la Durance sur le boulodrome Laurent qui sera brillamment illuminé à la lumière électrique. Les amateurs de tir sont avisés qu'on procèdera à la clôture de juillet et qu'ils auront pour s'amuser d'intéressants concours fantaisie avec de nombreux prix. Un feu d'artifice et un bal à grand orchestre compléteront cette journée si bien remplie.

La fête commencera à 7 h. du matin, avenue de la gare, où auront lieu diverses courses.

De 5 à 7 au café Laurent, avenue de la gare, apéritif-concert.

En appel — Nos lecteurs se rappellent encore la scène de désordre et de pugilat provoquée par les frères Garcin de Melve qui furent condamnés par notre tribunal correctionnel à 5 et à 3 mois de prison ; sur appel la cour a très notablement diminué la peine excessive qui leur avait été infligée puisqu'elle vient de la leur réduire à 2 mois.

Etudes de Me FELIX THÉLÈNE
AVOCAT-AVOUÉ
58, Rue Droite, à **Sisteron** (B.-A.)
et de
Me Martial MASSOT, notaire
à **La Motte-du-Caire** (B-A).

VENTE
PAR LICITATION

d'Immeubles situés sur le terroir de la commune de La Motte-du-Caire.

Il sera procédé le **dimanche 30 Août** *mil-neuf-cent-quatorze, à* **trois** *heures du soir, à* **La Motte-du-Caire**, *en l'étude et par le ministère de Me Martial* **Massot**, *notaire, à ce commis par jugement du Tribunal Civil de Sisteron en date du trente juin mil-neuf-cent-quatorze, enregistré, à la*

Vente aux Enchères Publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés et dépendant tant de la succession de M. **Rolland** *Emile, en son vivant instituteur public, domicilié et demeurant à Sigoyer, et décédé à Digne le onze novembre mil- neuf-cent-onze, que de la succession de M.* **Rolland** *Eugène, en son vivant propriétaire domicilié et demeurant à La Motte-du-Caire y décédé en mil-neuf-cent-onze et des immeubles indivis entre eux.*

DÉSIGNATION
des Immeubles à vendre

IMMEUBLES
dépendant de la succession de M. Eugène Rolland

PREMIER LOT

Une maison et sol sis à la Motte-du-Caire, rue Ste-Catherine, numéro 244 de la section A du plan cadastral, confrontant, du levant, la rue, du midi Louis Ailhaud, du couchant ruelle, et du nord, l'épouse Vivian.

Mise à prix : **cent** francs.
ci..... **100** francs

DEUXIEME LOT

Labour arrosable à la Motte-du-Caire au quartier du Clans, numéro 360 p. et 363 p. de la section A. du plan cadastral de la contenance de 12 ares 86 centiares, confrontant, la vieille route, au midi Joséphine Massot, couchant, Chevaly et au nord, Victor Masse

Mise à prix **Six cent** francs
ci..... **600** francs

TROISIEME LOT

Labour arrosable à la Motte-du-Caire, au quartier de Rivaïne numéro 647 de la section A. du plan cadastral de la contenance de 8 ares 60 centiares, avec passage à charrette entre la parcelle propre à M. Emile Rolland et celle ayant appartenu à Eugénie Rolland, confrontant du levant Henri Gérard et Gras, du midi et couchant Eugénie Rolland, du nord Emile Rolland.

Mise à prix **Deux cent** francs.
ci..... **200** francs

IMMEUBLES
dépendant de la succession de M. Emile Rolland

QUATRIÈME LOT

Labour arrosable à la Motte-du-Caire, au quartier de la Combe de Gaillard, numéro 519 de la section A. du plan cadastral, de la contenance de 9 ares 72 centiares, confrontant du couchant, chemin de Brase, du midi, Irénée Gras, du levant, rase de la Combe de Gaillard, et du nord Benoni Reymond.

Mise à prix **Deux cent** francs.
ci..... **200** francs

CINQUIEME LOT

Labour arrosable situé à la Motte-du-Caire, au quartier de Rivaïne, numéro 646 p. du plan cadastral, de la contenance de 11 ares, 50 centiares, (au nord de la parcelle totale) confrontant au nord, M. Frédéric Garcin et Henri Gérard, au midi, lots de Rolland père et d'Eugénie Rolland, au couchant la route.

Mise à prix **Cent francs.**
ci..... **100** francs

IMMEUBLES
indivis entre Eugène Rolland et Emile Rolland

SIXIEME LOT

Labour arrosable situé à la Motte-du-Caire au quartier de Rivaïne numéro 646 p. section A. du plan cadastral, de la contenance de 27 ares 03 centiares, confrontant, du levant Alphonse Grasset et Alix Peyrol, du midi Aguillon Pierre, et Jean-Jacques Reymond, du couchant route, et du nord, lot de Rolland Eugène et d'Emile Rolland.

Mise à prix **Quatre cent** francs,
ci..... **400** francs

SEPTIEME LOT

Labour arrosable à la Motte-du-Caire, au quartier de la Combe de Gaillard numéros 509 p. 514 p. et 515 p. de la contenance de 71 ares 03 centiares, confrontant du levaut rase, midi, Pierre Peyrol, du couchant chemin de Brase, du nord, Fortuné Gaudet.

Mise à prix **Cinq cent** francs.
ci..... **500** francs

Cette vente est poursuivie à la requête de :

1° Madame **Allard** Noémie, veuve de M. Emile **Rolland**, domiciliée et demeurant à la Motte-du-Caire, agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale des mineures Rose et Blanche Rolland, ses enfants ;
2° M. Gontard Vital, retraité des douanes, domicilié et demeurant à Marseille, agissant au nom et comme tuteur datif de la mineure Emilie Rolland nommé à cette qualité qu'il a acceptée par délibération du conseil de famille de la dite mineure, tenu sous la présidence de M. le Juge de Paix de la Motte-du-Caire, le 21 février 1912.

Ayant Me **Théléne** pour avoué.

CONTRE :

Marie-Louise **Rolland**, majeure, sans profession et sans domicile connu.

Elle aura lieu en vertu d'un jugement rendu par défaut, par le tribunal civil de Sisteron le 30 Juin mil-neuf-cent quatorze, enregistré et signifié, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé en l'étude de Me **Massot**, notaire à La Motte-

© VILLE DE SISTERON

du-Caire, et en présence de Monsieur **Gérard** Gustave, propriétaire, domicilié et demeurant à Melve, subrogé tuteur des mineurs **Rolland** ou lui dûment appelé.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Félix **Thélène**, avoué à Sisteron, où à Me **Massot**, notaire à La Motte-du-Caire, dépositaire du cahier des charges.

Sisteron le 31 Juillet 1914.

THÉLÈNE.

Dûment enregistré.

VOLONNE

Nous apprenons avec plaisir que M. Maxime Lieutaud, fils de Me Lieutaud, notaire à Volone, vient de subir avec succès et mention spéciale, son examen définitif de licencié en Droit devant la Faculté de Droit d'Aix.

Toutes nos félicitations au nouvel avocat.

ON DEMANDE pour Alpes-Maritimes, chef culture capable, préférence plusieurs enfants âgés, pour mise en valeur ferme importante, terres, prés, forte quantité moutons, à l'engrais pâture.

S'adresser à M. Emorine, Moulins (Allier).

A. ROLLAND

Rue Mercerie SISTERON (B-A)

Entretien de jardins à la journée, au mois ou a l'année. Greffage, taille d'arbres fruitiers et arbustes d'ornement.

ON DEMANDE UN GRANGER

S'adresser de suite à M. Fabre, propriétaire à Peipin.

ON DEMANDE

Un apprenti chez M. Revest, ferblantier à Sisteron.

—o—

ON DEMANDE

un apprenti typographe à l'Imprimerie du Journal.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

MESDAMES Si vous avez des IRRÉGULARITÉS qui vous INQUIÉTENT

Ecr. en confiance à G. LACROIX, 0. ✠, Phien-Spécialte, Lille (Nord)

Bulletin Financier

Noire marché continue à n'exister qu'en principe. La Bourse du terme en banque est toujours suspendue et, au Parquet, aucun cours de rente à terme n'était encore inscrit passé une heure. On a cependant coté 78 fr. sur le 3 o|o au comptant, pour finir à 77,25.

Par suite d'une décision prise aujourd'hui les engagements de rente 3 o|o et d'amortissable nouveau, tant au Parquet qu'en Banque, seront prorogés purement et simplement à fin août de sorte qu'ils ne comporteront pas de liquidation à fin courant.

Parmi les fonds d'Etat étrangers, on ne cote que le Turc qui est en légère reprise, à 76.50 et l'Italien qui parvient à 91.60.

De continuelles réalisations pèsent lourdement sur les établissements de Crédit : la Banque de Paris passe à 1160. Le Créit Lyonnais à 1356. Union parisienne à 675.

Parmi les valeurs, le Métro finit à 648. Nord sud à 116.

Dans le groupe russe Prowodnick : 365 ; Briansk 268.

Le Rio poursuivant son recul des jours derniers, s'inscrit à 1400 contre 1449.

NOVEL,

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

500.000 Francs

250.000 Fr 200.000 Fr.

A GAGNER

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvriers ou employés possesseurs d'une **OBLIGATION A LOTS**. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la *RICHESSE*. Les **VALEURS A LOTS** représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIR SA PORTE à la FORTUNE.

ON PEUT GAGNER 500.000 frs.

contre **Cinq francs** seulement

LE 17 AOUT 1914

Contre cette somme on reçoit immédiatement le numéro d'un BON PANAMA A LOTS et l'on participe au prochain tirage avec *droit à la Totalité du lot gagné*, *Les Bons Panama à Lots participent à* 292 tir. *donnant ensemble les lots ci-dessous*

146	Gros Lots de	500.000	francs
146	—	250.000	—
292	—	100.000	—
292	Lots de	10 000	—
292	—	2.000	—
1.460	—	2 000	—
14.600	—	1 000	—

soit **17.228 Lots** pour la somme de **160.600.600 Francs**

4 tirages par an, le 15 Février, Mai, Août, Novembre

SÉCURITÉ ABSOLUE -:- LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES

Le numéro du titre est envoyé par retour du Courrier

Adresser MANDAT de CINQ francs A M. le Directeur de *La Prévoyante* (Service International) 2, QUAI DES EAUX-VIVES Genève (SUISSE). Affranchir à 0f, 25

AVIS IMPORTANT — Les Mandats-poste et Bons de poste français sont acceptés.

Toute demande non affranchie sera refusée.

Cycles, Automotos, Motos

La grande marque HEROINE du TOUR DE FRANCE 1913 avec PETIT BRETON organise pour 1914 une Course Départementale avec nombreux prix dont deux vélos *Automoto*.

Les bicyclettes *Tour de France*, émail riche violine, filets or, moyeux démontables, sont les plus solides, les plus souples, les plus douces.

Agent général pour les B-A

Louis BOURRILLON

mécanicien

Saint-ANDRÉ-les-ALPES

5 types de Motos

TOURISTE - LUXE - SPORT

CONFORT

SOLIDITÉ - ELÉGANCE

Nouveau garage avec atelier et ouvrier spécialiste

DEMANDE DES AGENTS - CATALOGUE ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

HÉMORROIDES, PLAIES VARIQUEUSES

et de toute nature

Panaris, Anthrax, Furoncles, Abcès, Gangrène, etc., etc.

Véritable

ONGUENT CANET-GIRARD

Plus de cent années d'existence.

Refuser tout produit ne portant pas la signature ci-contre : A. Girard

Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX, Frères, pharmaciens de 1re classe.

Prix du rouleau : 2 fr. ; franco poste recommandé : 2.20.

NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE

DÉPURATIF, RÉGÉNÉRATEUR du SANG

RÉGULATEUR des Fonctions Intestinales et Digestives.

APOZÈME des Frères G. N. Saint-Joseph

Produit uniquement végétal, efficacité remarquable, régulière et suivie.

Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX Frères, pharmaciens de 1re classe.

Prix de la Boîte : 1 fr. ; franco poste recommandé : 1.25.

NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE

CONSERVEZ et FORTIFIEZ vos YEUX

EAU COSMOPTIQUE DES FRÈRES G. N. ST-JOSEPH

Dans toutes pharmacies ou au Dépôt, 10, r. de Turenne, Paris, LEGOUX, Frères, pharmaciens de 1re cl.

Prix du Flacon : 5 fr. ; franco poste recommandé 5.35. — NOTICE ADRESSÉE SUR DEMANDE.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

Pour éviter toute confusion possible M. CASAGRANDE, dentiste à Sisteron a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il est visible tous les jours à son cabinet, place de l'horloge, No 10, maison Gastinel.

Facilité de paiement

CRÉDIT AGRICOLE **Huiles d'Olives** garanties pures olives Huiles de table extra fruitée, Huiles pour fruiture extra, Huiles douces, **Cafés** verts et torréfiés. Prix défiant toute concurrence. **Antonin REYNIER**, membre de la commission départementale de l'oléiculture des Basses Alpes, membre de la Commission des Contrôles pour les primes accordées à la bonne culture de l'oiivier, représentant du Comptoir Français du sulfate d'ammoniaque, 51, Grande-Rue ou Rue Droite, Sisteron (près la poste).

En Été

l'Alcool de Menthe de

RICQLÈS

est indispensable

Il calme la soif
dissipe les vertiges
guérit la cholérine
garantit des épidémies

C'EST AUSSI un DENTIFRICE, une EAU de TOILETTE ANTISEPTIQUE

EXIGEZ l'Alcool de Menthe de

RICQLÈS

Hors concours Paris 1900

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

HUILERIE SAVONNERIE

NOTRE DAME DE CADEROT

MARQUE DÉPOSÉE

Importation directe de Cafés

Produits divers

Les meilleures huiles

Les meilleurs savons

Les meilleurs produits

aux meilleurs prix

Maison **Albert AUBERT** à Pélissanne (Bouches du-Rhône)

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

GARAGE CENTRAL

Ancienne Maison HONNORAT Jeune

Pierre BUES

Successeur

Rue de Provence — SISTERON

Adresse Télégraphique : BUES - AUTOS - SISTERON

TÉLÉPHONE N° 2

LOCATION D'AUTOMOBILES

Prix très Réduits

Voitures pour Malades —o— Essence, Huiles, Graisse

Atelier de Réparations pour Autos & Cycles

Stocks complets de Pneus "CONTINENTAL"
« « « "GOODRICH"

BICYCLETTES - MOTOCYCLETTES - AUTOMOBILES

ACCESSOIRES DIVERS

Pneus et Chambres à Air

"CONTINENTAL" pour Cycles

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime

pour

DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES

et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœ
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torreflées
Flocons mousseline d'avoine

Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crème mousseline d'avoine
Crème mousseline d'orge
Crème mousseline de riz
Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie, Librairie, Papeterie. Reliure

— MAROQUINERIE —

PASCAL LIEUTIER

25, RUe Droite - SISTERON - Basses-Alpes

Nous sommes heureux d'annoncer à notre clientèle et au public que nous venons de joindre à notre imprimerie, le commerce de LIBRAIRIE-PAPETERIE-MAROQUINERIE que M. Vollaire exploitai' à Sisteron.

Toutes les personnes qui voudront bien nous accorder une visite dans notre magasin trouveront un grand choix de Cartes postales, Papier à lettre fantaisie, Cahiers, Registres, Encres des meilleures marques, Sacs à main et des Articles de fantaisie. En outre elles auront la facilité de trouver réunis dans les mêmes locaux tous les imprimés en usage dans le Commerce et les Administrations. Nous exécutons aussi sur commande tous les modèles qu'on voudra bien nous confier.

FOURNITURES SCOLAIRES ET DE BUREAU

ENVELOPPES - TETES DE LETTRES - FACTURES - DOSSIERS - CARTES - AFFICHES

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON